

Rencontre du Comité de vigilance  
du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

*Le jeudi 5 avril 2007 à 19 h 00  
À l'Hôtel de ville de Saint-Joachim  
172, rue de l'Église, Saint-Joachim*

Compte rendu

---

Présences

Membres

M. Raymond Audet            M. Richard Legault  
Mme Nathalie Fournier    M. Loïc Lévesque  
M. Gaston Gagnon           M. Bernard Paré

Observateurs

M. Raymond Dion  
Mme Nancy Hébert  
M. Denis Robillard

---

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du compte rendu de la réunion du 12 décembre 2006
3. Bilan des activités du Comité destiné au public
4. Assemblée publique
5. Projet de dépliant de la Ville de Québec
6. Suivi de la Ville de Québec
7. Rapport financier
8. Varia
9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
10. Fin de la rencontre

---

Documents déposés

Bilan des activités 2005-2006

Dépliant du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec

Mesure de contrôle pour capter les eaux contaminées au lieu d'enfouissement

---

1. Adoption de l'ordre du jour

M. Gagnon fait la lecture du projet d'ordre du jour. M. Lévesque en propose l'adoption. La proposition est adoptée unanimement.

## 2. Adoption du compte rendu de la réunion du 12 décembre 2006

M. Gagnon présente le compte rendu de la réunion précédente. M. Audet propose l'adoption du compte rendu. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3. Bilan des activités du Comité destiné au public

Les membres du comité commentent le bilan des activités qui est déposé. Le document est bien accueilli. La liste des commentaires formulés est présentée en annexe au procès-verbal.

## 4. Assemblée publique

Il est proposé que l'assemblée publique se déroule en deux temps. 1. Présentation du bilan – 2. Période de questions. M. Lévesque et M. Paré proposent que les propos diffusés lors de l'assemblée soient illustrés sur un support visuel. Il est proposé que la soirée soit animée par M. Gagnon et que l'assemblée publique se déroule à l'Hôtel de ville de Saint-Joachim, le 23 mai à 19h. Le Comité est d'accord pour engager des dépenses afin de publiciser l'événement dans L'Autre Voix et/ou le Beauport Express.

## 5. Projet de dépliant de la Ville de Québec

M. Legault propose que le dépliant soit distribué à l'assemblée publique. Mme Fournier souligne une erreur dans le dépliant relativement au tonnage des déchets pour la Communauté métropolitaine de Québec.

## 6. Suivi de la ville de Québec

M. Robillard remet un document relativement aux mesures correctrices qui seront apportées concernant les eaux de résurgence. M. Robillard nous informe qu'un 4<sup>e</sup> bassin de rétention des eaux de lixiviation du LET sera construit. De plus, de travaux de drainage et une étude de caractérisation des eaux de lixiviation du LET seront entrepris au cours de l'année. M. Robillard présente le rapport d'étape de l'étude hydrogéologique. Le rapport final est attendu à l'automne 2007.

## 7. Rapport financier

M. Paré présente l'état des finances 2007.

## 8. Varia

### Boralex

M. Paré nous informe que la firme Boralex l'a contacté. M. Paré entamera des démarches subséquentes afin d'évaluer la possibilité que Boralex présente l'avancement de ces travaux au Comité.

### Site Internet

M. Paré propose que le Comité entame une réflexion relativement à la mise à jour et au référencement du site Internet afin de s'assurer que le site répond bien aux besoins et aux attentes du Comité. M. Lévesque propose que M. Audet et M. Legault présentent une offre de service lors de la prochaine rencontre pour mieux cerner la problématique.

## 9. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

La prochaine rencontre aura lieu le 9 mai à 19h à la Petite Ferme du cap Tourmente. Les sujets à l'ordre du jour seront, entre autres, l'assemblée publique et le site Internet.

### Préparé par

Nancy Hébert, biologiste

Association des amis du cap Tourmente

## Annexe au procès-verbal

### Liste des commentaires relatifs au bilan des activités 2005-2006 :

- Point 3.1 (Contexte) : M. Lévesque propose de spécifier l'étude à laquelle on réfère dans le 2<sup>e</sup> paragraphe
- Point 3.5 (Activités et réalisations particulières du Comité de vigilance) : M. Lévesque propose qu'on mentionne l'existence de visites non officielles par les membres du Comité à des fins de vigilance.
- Point 3.5 : Un questionnement est soulevé par certains membres à l'effet que la présentation de Boralex peut prêter à confusion. Il est proposé d'éliminer cette section ou encore de spécifier que le groupe Boralex a été invité sous l'initiative de l'Association des amis du cap Tourmente.
- Point 4 (Les suivis environnementaux) : M. Lévesque propose que soit précisé dans le tableau synthèse du suivi environnemental à la section eaux de lixiviation les termes échantillon In et Out signifiant respectivement à l'entrée et à la sortie du bassin.
- Point 4.2 (Constats - Les eaux de lixiviation) : M. Lévesque propose qu'on élimine la dernière partie de la phrase du 2<sup>e</sup> paragraphe « sur le site avant leur rejet à la rivière Sainte-Anne-du-Nord ».
- Point 4.2 (Constats – Recommandations p/r aux suivis environnementaux pour le LET) : M. Lévesque propose de compléter le point « Compléter l'étude hydrogéologique » par « et mettre en place le traitement requis »
- Point 5 (Conclusion et recommandations du comité de vigilance) : À la recommandation « préciser modalités de la régie interne ... », M. Audet propose que les présences soient régularisées.
- Point 5 : À la recommandation « Améliorer la diffusion d'information, la sensibilisation des élus et citoyens... » M. Gagnon souligne que le comité PGMR réalise actuellement des actions en ce sens. Cette recommandation sera donc modifiée par « Arrimer nos actions de sensibilisation au comité PGMR ».
- À l'annexe 1 : Il est mentionné que M. Georges Larochelle de la municipalité de Saint-Joachim sera éventuellement remplacé par un autre échevin. Le membre Pierre Lajoie de la Santé publique sera remplacé par Louise Talbot. Le membre Marc Rondeau de la Communauté métropolitaine de Québec est remplacé par Nathalie Fournier. Il est souligné que 2 postes sont à combler pour la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.